



Assemblée générale

Distr. générale
3 novembre 2021
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Trente-deuxième session extraordinaire
5 novembre 2021

Lettre datée du 1^{er} novembre 2021, adressée à la Présidente du Conseil des droits de l'homme par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Au nom des délégations des États énumérés dans l'annexe, j'ai l'honneur de vous demander de convoquer une session extraordinaire cette semaine afin d'examiner les effets de la situation actuelle au Soudan sur les droits de l'homme.

Une session extraordinaire s'impose compte tenu de l'importance et de l'urgence de la situation. La présente demande de convocation en urgence d'une session extraordinaire est formulée conformément aux règles de procédure pertinentes, notamment le paragraphe 10 de la résolution 60/251 de l'Assemblée générale, les paragraphes 119 à 128 de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme et les articles 5 et 6 du Règlement intérieur du Conseil des droits de l'homme.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre cette demande au secrétariat du Conseil des droits de l'homme et de convoquer le Bureau dans les meilleurs délais afin que les arrangements et notifications nécessaires puissent être effectués en conséquence. La présente lettre est soumise en tant que demande conjointe des pays de la troïka pour le Soudan (le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique et la Norvège), de l'Allemagne et du Gouvernement soudanais, comme le confirment les notes verbales qui vous ont été soumises.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
(*Signé*) Simon Manley



Annexe

États membres et États observateurs du Conseil des droits de l'homme demandant la convocation d'une session extraordinaire

États membres

Allemagne, Autriche, Brésil, Bulgarie, Danemark, France, Italie, Japon, Libye, Mexique, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Tchéquie, Ukraine, Uruguay.

États observateurs

Albanie, Australie, Belgique, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.
